

Ind. N° 7106 - 17067.

ANNEXES

PLANS

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL DU LIMBOURG,

Vu la délibération du conseil communal de *Pichen. Turen. Bolla.*

en date du *15 août 1911* adoptant un plan pour *la*
rectification et l'élargissement des chemins
vicinaux n° 8-22-28-17-29. 82-52 et 34.
de l'attr. des communications vicinales;

Vu le plan des lieux;

Vu le procès-verbal d'enquête *de commodo et incommodo* constatant
 qu'il *n'est survenu aucune réclamation ni*
opposition contre ce projet;

Vu l'avis de M. le Commissaire d'arrondissement;

Vu le rapport de M. l'*ingénieur en chef* provincial des chemins vicinaux
 et des cours d'eau, en date du *10 novembre 1911*, n° *39950*;

Entendu le rapport de M. *Gielen*,
membre de notre Collège;

Vu la loi du 20 mai 1863 et l'art. 76 de la loi communale;

DÉCIDE:

D'approuver la délibération précitée en ce qui concerne l'adoption
du plan ~~et d'autoriser l'acquisition~~ *de gré à gré*, des terrains néces-
saires à l'exécution de ce plan ~~sous les conditions suivantes.~~ *avoir été soumise à l'autorisation*
Royale.

Le présent sera publié par le collège échevinal, dès le dimanche
qui suivra sa réception, et restera affiché pendant huit jours, confor-
mément aux dispositions de la loi du 20 mai 1863.

Le certificat constatant l'accomplissement de cette formalité nous
sera transmis après l'expiration du délai d'appel.

Les vœux sont à ce point adressés à M. le Gouverneur de la province
dan la quinzaine de cette publication
Expedition du présent sera adressée, pour exécution, à M. le
Commissaire de l'arrondissement de *Forgres.*

Pareille expédition sera adressée pour information, à M. ~~l'Inspe-~~ *ing. en chef dir.*
~~teur provincial~~ des chemins vicinaux et des cours d'eau, à Hasselt.

En séance, à Hasselt, le *17 novembre 1911.*

Etaient présents MM.

Présents : Messieurs le Gouverneur, Président ;
Chevalier de Borman, Gielen, de Creft, Moers et
Van Hout Membre, et Roelants, Greffier
provincial. Avke

Le Greffier provincial,

W. Vroelant

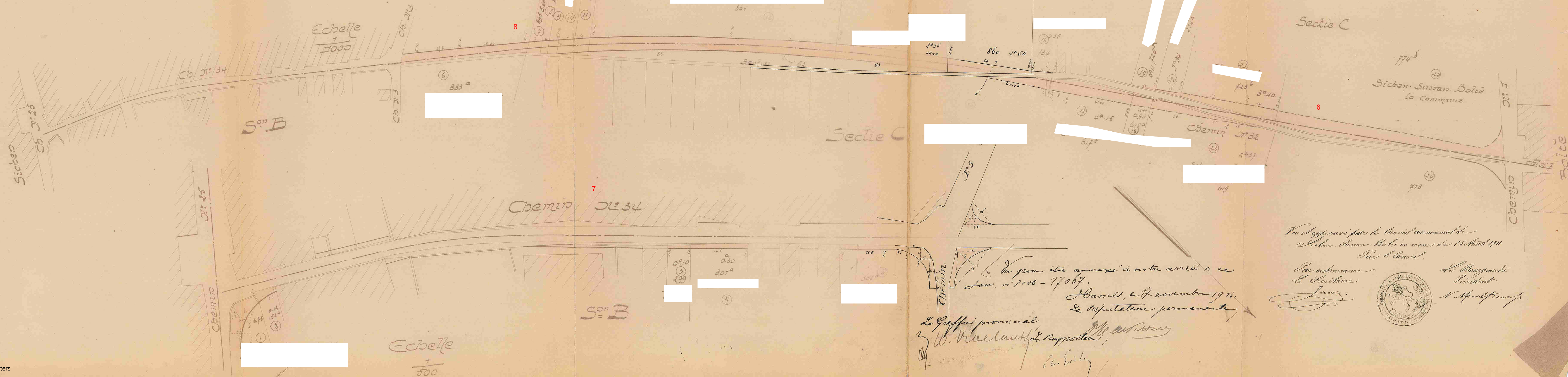
La Députation permanente,

H. Ortel

Le Rapporteur,

H. Gilly

Sichen-Sussen Bolre
Chemins N° 34-52-32



Sichen-Sussen Bolre
Chemin N° 22



Approuvé par le Conseil communal de
Sichen-Sussen Bolre en séance du 15 Août 1911
Par le Conseil

L. Bouymeshe
Président
N. Muelkens



Schaal: 1/500

0 2,5 5 10 15 20
Meters

La présente annexe à notre arrêté n° 7106-17067.

Basel, le 17 novembre 1911.
La députation permanente

Le Greffier provincial
W. Bräuer
Le Rapporteur
H. S. S.

Sichen Sussen Bolie
Chemins N° 8-28-17-29

Vu et approuvé par le Conseil communal
Sichen Sussen Bolie le 15 Août 1911
Par le Conseil

Par ordonnance
Le Secrétaire
J. Am.
L. Bouymestre
Président
M. Kullperg



Schaal: 1/500

0 2.5 5 10 15 20 Meters

Vu pour être annexé à notre arrêté n° 12
du 17.10.6 - 17067.

S. Baselt, le 17 novembre 1911.
La députation permanente

L. Goffin provincial,
W. Moellath & Rapporteurs,
G. Eitz

